

David Lonergan, *Paroles d'Acadie : Anthologie de la littérature acadienne (1958-2009)*  
Sudbury, Prise de parole, coll. « Agora », 2010, 445 p.

Clint Bruce  
Brown University

Sait-on assez que les régions francophones de l'Est du Canada, où vivent les 300 000 personnes se nommant Acadiennes et Acadiens, ont produit une vraie littérature ? Une petite multiplicité d'écritures qui chantent, racontent, disent tout bas ou tout haut et bien souvent étonnent ? Qui ont un accent bien à elles, et pas toujours le même ?

Des professeurs de littérature le savent, certains d'entre eux du moins. Cela ne suffit guère pour que cette littérature ne s'asphyxie pas. Des millions de lecteurs de par le monde

connaissent l'univers pittoresque d'Antonine Maillet. Ce titre non plus n'est pas suffisant. Pour qu'elle existe, il faut que la littérature acadienne soit lue, véritablement lue, par toutes sortes de gens, à commencer par les Acadiens eux-mêmes ; et pour qu'elle soit lue, il faut que son lectorat potentiel croie qu'elle existe. C'est là le problème et c'est ce qu'ont compris, il y a plus de trente ans, Marguerite Maillet, Gérard LeBlanc et Bernard Émont en donnant une première *Anthologie de textes littéraires acadiens, 1606-1975* (Éditions d'Acadie, 1979). Dans l'intervalle, quelque chose de fondamental s'est produit : une modernité déjà amorcée — à partir des premières œuvres d'Antonine Maillet et du poète Ronald Després — s'est installée au cœur même de cette littérature d'Acadie. La nécessité d'une nouvelle anthologie, qui viendrait s'ajouter à d'autres recueils collectifs tels que l'*Anthologie de la poésie acadienne* conçue par Serge Patrice Thibodeau (2009), s'est fait sentir, d'où *Paroles d'Acadie : Anthologie de la littérature acadienne (1958-2009)*, réalisé par David Lonergan.

Livre d'une jolie facture, *Paroles d'Acadie* réunit des textes et des extraits d'œuvres de 49 auteurs acadiens. Ces écrivains sont présentés par ordre de leur première publication littéraire, chaque sélection s'accompagnant d'une notice sur l'écrivain. L'ouvrage est de plus doté d'une préface de 28 pages, signée par Lonergan, ainsi que d'une bibliographie des auteurs choisis.

Avant de présenter les divers aspects de cette anthologie, signalons d'entrée de jeu que son compilateur est très bien placé pour assumer la tâche qu'il s'est donnée. Québécois d'origine vivant à Moncton, Lonergan est actif dans le milieu culturel acadien depuis de nombreuses années. Dès son arrivée

au Nouveau-Brunswick en 1994, il y constate une lacune de taille : une critique à la fois intelligente et à la portée du profane, traitant de la production littéraire et artistique locale (nous avons dit que l'un des défis majeurs de la littérature acadienne est celui de son lectorat). C'est pour porter remède à ce manque que Lonergan tient — sans discontinuer depuis 1994 — une chronique culturelle dans le quotidien provincial *L'Acadie Nouvelle*. Ses articles portant sur la chose littéraire ont été réunis en 2008 dans un ouvrage intitulé *Tintamarre. Chroniques de littérature dans l'Acadie d'aujourd'hui* (Éditions Prise de parole). Il est également l'auteur de *La Création à cœur : l'histoire du théâtre l'Escaouette* (La Grande Marée, 2000), l'une des principales compagnies de théâtre en Acadie, ainsi que d'un conte jeunesse, *L'homme qui était sans couleurs* (Bouton d'or Acadie, 2003). Il n'en est pas non plus à sa première anthologie, ayant préparé deux florilèges consacrés à un auteur unique, à savoir *L'Anthologie de Blanche Lamontagne-Beauregard* (Guérin littérature, 1989) et, tout récemment, *Françoise Bujold. À toi qui n'es pas né au bord de l'eau – anthologie* (Trois-Pistoles, 2010), ainsi que *Paroles de l'Est : Anthologie de la littérature de l'Est du Québec* (Éditeq, 1993).

Alors que les critères de sélection pour *Paroles de l'Est* relevaient avant tout du goût personnel (« Elle [l'anthologie] donne tout simplement des extraits d'œuvres que j'aime et qui, presque par hasard, ont pour particularisme d'être nées ou de vivre dans [...] l'Est du Québec », expliquait Lonergan [p. 14]), son approche a depuis lors évolué de manière sensible.

Lonergan prend acte des fonctions de l'anthologie à la lumière de la théorisation des « petites littératures » et des « littératures de l'exiguïté ». De François Paré, il retient cette

idée qu'« avoir une littérature dont on peut retracer l'histoire et rassembler *anthologiquement* les auteurs, c'est déjà exister comme collectivité nationale » (p 10-11) ; de François Ricard, la distinction entre « inventaires *produits* » des cultures solidement établies, qui visent « à refléter les acquis d'une littérature », d'un côté, et « inventaires producteurs » ayant « pour objectif d'engendrer à partir de rien de tels acquis » (p. 11). En situant *Paroles d'Acadie* en continuité avec *L'Anthologie de textes littéraires acadiens, 1606-1975*, Lonergan laisse sous-entendre que la littérature acadienne serait peut-être en passe d'accumuler des actifs dignes d'un inventaire *produit* : que de chemin parcouru en 34 ans, après tout !

La démarche adoptée pour *Paroles d'Acadie* est exposée dans l'avant-propos qui précède la préface. Les genres admis ont été limités à la poésie, aux œuvres de fiction en prose et au théâtre ; la définition d'un « auteur acadien » répond aux critères formulés par René Dionne dans *La littérature régionale aux confins de l'histoire et de la géographie* (Prise de Parole, 1993), à savoir : être né dans la région autrement que fortuitement, même si depuis l'auteur a quitté la région ; habiter dans la région, sauf si l'installation y est provisoire ; écrire ses œuvres (ou la plupart) pendant qu'il habite cette région (p. 9).

« La région », ici, ce sont les Provinces atlantiques (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve). Concrètement, cela veut dire que des écrivains originaires des Maritimes mais ayant fait carrière ailleurs, partiellement ou principalement, tels une Antonine Maillet ou un Rino Morin Rossignol, voisinent avec des Acadiens d'adoption venus de France ou de Québec, comme Alain

Raimbault ou Hélène Harbec. À l'intérieur de ce cadre, la sélection s'est appuyée sur la « reconnaissance de l'institution littéraire » (prix, travaux savants et appréciation critique), puis confirmée par vérification de la cote accordée par les responsables du *Dictionnaire des œuvres littéraires de l'Acadie des Maritimes* (à paraître) et par validation auprès de quelques professeurs de littérature acadiennes. Certains textes incontournables se sont néanmoins imposés d'emblée.

Qu'en est-il des résultats ? Disons-le sans ambages : l'excellente sélection des textes fait la force de *Paroles d'Acadie*. Le corps du volume occupe 380 pages dans lesquelles est livré un échantillonnage aussi représentatif que judicieusement recueilli. Le novice ès lettres acadiennes y trouvera plusieurs « classiques » : *La Sagouine* (extrait du monologue sur « Le recensement ») de Maillet ou « Eugénie Melanson » d'Herménégilde Chiasson. Il découvrira également des écrivains qui ont exercé une influence palpable sur le développement de l'écriture en Acadie (Raymond Guy LeBlanc, Guy Arsenault, Gérald Leblanc) avec d'autres qui ont frayé des voies tout à fait originales, comme le poète Serge Patrice Thibodeau et la romancière France Daigle. Une douzaine de ces auteurs sont nés après 1964 (c'est-à-dire après le baby-boom) et n'ont donc pas connu de première main les grandes transformations de la société acadienne des années 1960-1970 ; leurs textes témoignent de la diversification des voix littéraires qui apparaît depuis une vingtaine d'années, que l'on pense à Jean-Philippe Raïche, dont le premier recueil, *Une lettre au bout du monde* (2001), lui valut d'être finaliste au Prix du Gouverneur général, ou à la dramaturge Emma Haché, d'un talent solide et régulièrement sollicité. La littérature dite populaire est représentée notamment par Louis Haché et Claude Le

Bouthillier. Enfin, *Paroles d'Acadie* a le mérite d'inclure quelques plumes peu ou prou négligées par la critique universitaire ; c'est le cas de Georges Bourgeois, qui élabore une poésie inédite et sonore au fil de ses trois recueils parus entre 1986 et 1998. Somme toute, *Paroles d'Acadie* remplit admirablement l'objectif primordial d'une telle entreprise, qui est de rendre justice au corpus qu'elle prétend représenter.

Ce qui ne veut pas dire que tout y est, il va sans dire. La notice de deux pages consacrée à l'œuvre de Jacques Savoie, d'une importance incontestable, est privée d'extraits de textes, faute d'autorisation de reproduction. Du reste, quelques absences peuvent surprendre. Ne figure pas dans cette anthologie Régis Brun, auteur de *La Mariecomo*, roman déroutant qui, pour sa contribution à l'avènement d'une sensibilité moderne en Acadie, a été republié par les Éditions Perce-Neige en 2006 (mise en garde : l'auteur de ces lignes a signé l'introduction de cette réédition...). Absent, aussi, feu Gérard Étienne, malgré le fait que cet Haïtien d'origine a vécu, enseigné et écrit à Moncton pendant une trentaine d'années, au cours desquelles il se livra à une participation très active à la vie littéraire acadienne. Par ailleurs, certains auteurs ont été écartés en vertu des critères de sélection, par exemple Maurice Raymond (auteur de deux recueils de poèmes, le seuil minimum étant de trois) et les poètes louisianais publiés chez Perce-Neige dans le cadre de la collection « Acadie tropicale ».

Voici quelques données en guise de portrait d'ensemble. Selon mes calculs, la répartition générique se fait comme suit : sur l'ensemble des pages présentant des textes littéraires, la moitié sont consacrées à la poésie, environ 15 % aux œuvres dramatiques et 35 % à des extraits de romans, de nouvelles et

de contes. Cette prépondérance de la poésie correspond *grosso modo* à la place qu'occupe ce genre au sein de la production contemporaine. En moyenne, entre huit et neuf pages sont attribuées à chaque auteur. Maillet et Chiasson, deux écrivains prolifiques, multigénériques, maintes fois primés et jouissant d'une reconnaissance tant institutionnelle que populaire, couvrent l'une et l'autre 19 pages. Gérald Leblanc et Serge Patrice Thibodeau, connus surtout pour leur poésie — même si tous les deux ont signé des œuvres en prose —, se voient réserver une douzaine de pages ; il en est de même pour France Daigle.

Si les auteurs ne sont groupés selon aucune catégorie, thématique ou autre, ils sont placés par ordre de leur première publication, et le lecteur a droit à une notice biobibliographique d'une à deux pages pour prendre connaissance de l'écrivain. Concis et efficaces, ces textes de présentation suivent à peu près la même formule : après un premier paragraphe indiquant date et lieu de naissance, puis formation et carrière, un ou plusieurs paragraphes décrivent l'œuvre dans ses orientations générales en en esquissant une appréciation succincte ; prix et autres distinctions sont signalés.

Voyons un peu comment cela se déploie dans les pages réservées à Herménégilde Chiasson. Vers la fin d'une notice de deux pages figure ce paragraphe d'appréciation générale :

La question identitaire et les préoccupations sociales sont au centre de son œuvre, quel que soit le médium utilisé. Œuvre militante, elle est l'expression de la mouvance de son peuple et du regard aigu et perçant qu'il pose sur la société qu'il habite. Jamais fade, toujours vibrante, elle met de l'avant une réflexion parfois angoissée, mais jamais désespérée, sur la vie.

Coup d'œil on ne peut plus juste, allant à l'essentiel, sans fioritures. Les extraits qui suivent vont illustrer les qualités qui viennent d'être résumées. Après deux poèmes (« Eugénie Melanson » et « Rouge ») tirés de l'indispensable *Mourir à Scoudouc* (1974), sept textes donnent à voir l'évolution poétique de Chiasson depuis *Miniatures* (1995), en plus de deux exemples de son œuvre dramatique (extraits d'*Aliénor* [1997] et de *Laurie ou la vie de galerie* [1998]).

L'un des rôles de l'auteur d'anthologie est de donner au néophyte suffisamment de repères pour comprendre les textes choisis en fonction de leur contexte général. Dans *Paroles d'Acadie*, c'est principalement à la préface, essai d'une trentaine de pages, que revient ce travail de mise en situation. Proposant « un peu d'histoire », Lonergan procède chronologiquement, en découpant ce demi-siècle d'écriture acadienne en phases correspondant chacune à une problématique prédominante. La première phase, « l'accession à la modernité » (1958-1971), caractérisée par l'émergence d'« écrivains qui veulent faire œuvre en Acadie mais qui, pour ce faire, n'ont d'autre choix que d'être publiés au Québec » (p. 14-15), annonce le projet d'« un pays à inventer » (1972-1979), rendu possible par la fondation d'une kyrielle d'institutions culturelles, surtout au Nouveau-Brunswick ; c'est une nouvelle vision de la société qui s'affirme à travers une écriture tantôt bouillonnante, tantôt inquiète. Dans les années 1980, les grands rêves collectifs cèdent la place à l'impératif de « la professionnalisation, tant sur le plan de l'édition que sur celui du théâtre » (p. 38) ; c'est « l'Acadie à l'heure de la parole ». « La diversité des voix » règne dans la décennie suivante du fait que l'identité acadienne n'est plus en doute, mais seulement à interroger ; plusieurs talents arrivent à maturité, aussi bien en poésie (Gérald Leblanc, Herménégilde



Chiasson et Serge Patrice Thibodeau) qu'en création romanesque (France Daigle et Jean Babineau). Par suite de la fermeture des Éditions d'Acadie en 2000, la période 2000-2009 conjugue rupture et continuité : « Réorganisation, diffusion et nouvelles voix ». En retraçant ces développements, le but avoué de Lonergan ne se veut pas plus ambitieux que celui d'« ouvr[ir] sur quelques pistes de réflexion et de recherche » (p. 37). Mission accomplie : on apprendra beaucoup grâce à cette préface. Cependant, j'aimerais émettre deux réserves.

La première a trait à l'accent mis sur la dimension institutionnelle, spécifiquement sur l'état de l'édition en Acadie. Tout au long de cet essai, Lonergan s'étend sur la situation de l'industrie du livre, sur la santé des maisons d'édition, leur création, leurs heurs et malheurs, leur diffusion et leurs « clientèles », leurs faillites et relances ; le rôle des associations professionnelles est aussi mis en relief. Tel est le fil conducteur qui a été privilégié pour montrer les défis et contraintes qui peuvent peser sur une petite littérature telle que la littérature acadienne. Loin de moi l'idée de nier l'intérêt ou la pertinence de ces considérations matérielles, mais il est également loin d'être certain que cet angle soit le plus approprié pour le public cible, à savoir « tous ceux et celles qui s'intéressent à la littérature acadienne, en particulier aux étudiants et étudiantes de la fin du secondaire et de l'universitaire » (p. 9).

La seconde réserve découle de la précédente. C'est que cet essai fait maintes allusions à des phénomènes de société et de langue qui ne sont pas expliqués ou ne le sont que de biais. À titre d'exemple : la conclusion de la préface relève qu'une problématique commune serait « la question identitaire, reprise et examinée de mille façons par les auteurs, et qui se

transforme au fil des années ». En quoi consiste ce questionnement sur l'identité ? Pourquoi s'est-il imposé au départ ? Qui l'ignore restera ignorant. Le chiac, cette savoureuse langue hybride du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, devenue véhicule d'expression chez certains auteurs acadiens, est mentionné à plusieurs reprises, mais sans plus : silence presque total sur les enjeux entourant son emploi littéraire. Voilà qui est symptomatique d'une curieuse indifférence à l'égard de nombreux facteurs qui ont influencé et conditionné la création littéraire en Acadie — facteurs historiques, politiques et linguistiques qui rendraient compte des orientations particulières qu'a prises la modernité à l'acadienne. Une telle synthèse fait défaut, ce qui donne l'impression que l'Acadie et sa littérature évoluent en vase clos. Par ailleurs, certains éléments cruciaux ne sont pas dévoilés avant la conclusion : On ne saura qu'au bout du parcours pourquoi la troisième partie s'intitule « 1980 à 1989 : L'Acadie à l'heure de la parole » (parce que les soubresauts subis par les maisons d'éditions font beaucoup de volume). Du coup, à moins de disposer d'un bagage de connaissances préalables, mieux vaut commencer par la fin en lisant la conclusion avant le reste.

« Construire une anthologie implique faire des choix », admet Lonergan (p. 9). Et faire des choix implique de poser des limites. Tout compte fait, et sans désavouer mes réticences bien réelles à propos de la préface, je n'imagine pas qu'il puisse exister à l'heure actuelle de meilleure anthologie que ces *Paroles d'Acadie*. La littérature acadienne ne s'en portera que mieux.